

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 19 JUIN 2014

Présents : MM. BERNOS, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Bernard AURISSET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Maylis DEL PIANTA	à	Maité POTIN
	Gérard ROSENTHAL	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA

Excusés : Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, Christophe GUERY.

### RAPPORT N°140619-22-FIN

#### AFFECTATION DES RESULTATS DES SECTIONS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC

Mme BESSONNEAU précise que dans le cadre de la M 49, l'affectation de l'excédent dégagé en section de fonctionnement du Compte Administratif doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement est de 56 680.09 €

L'excédent de clôture de la section d'investissement est de 834.76€.

REÇU

le 25 JUIN 2014

Où cet exposé,

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **AFFECTE** l'excédent de fonctionnement 2013 en section de fonctionnement du budget 2014

- **AFFECTE** l'excédent d'investissement 2013 en section d'investissement du budget 2014.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 juin 2014

Suivent les signatures

**Affiché le 25.06.14**

Le Président



Daniel LACRAMPE

**REÇU**

le 25 JUN 2014

SOUS-PREFECTURE  
OLORON STE MARIE